Communiqué de Presse

Paris, le 5 décembre 2011

Relancer des réponses diversifiées aux questions d'addiction.

La sénatrice Laurence Cohen a présenté un rapport sur l'action de la MILDT à la commission des affaires sociales du Sénat, dans le cadre du projet de loi de finance 2012.

Il souligne la faiblesse des engagements en termes de prévention : 10% seulement des moyens du fond de concours de la MILDT, contre 70% pour la police, la gendarmerie et les douanes et 20% pour la justice, alors même que les acteurs de prévention sont les seuls à ne disposer d'aucun financement pérenne.

Au vu de l'extension, par exemple, des alcoolisations précoces et de l'engagement des équipes qui interviennent en milieu festif et dans des actions d'intervention précoce en lien avec les familles ou les professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, etc.) au contact des jeunes, la Fédération Addiction ne peut que partager ce constat qui les laisse trop souvent sans moyens d'agir en direction de ceux qui sont concernés.

Ce rapport interroge aussi trois points qui illustrent les blocages et la nécessité d'une adaptation de la politique de réduction des risques :

- L'absence d'un soutien aux associations pour l'expérimentation des nouvelles réponses aux problèmes vécus par les populations, réponses élaborées à partir de données scientifiques, comme ce fut le cas pour les Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR),

- Le rejet de l'expertise scientifique de l'INSERM, alors que les études qui se succèdent confirment les retards pris par l'application de nouvelles mesures de RDR, par exemple en prison, confirmant que l'étude avait parfaitement identifié les nouvelles pistes à suivre,

- Les réponses à la banalisation des jeux d'argent, notamment en ligne, et aux nouvelles addictions comportementales, qui sont restées bien loin des engagements et déclarations publics.

Contacts presse
Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction Tél. : 01 43 43 72 38
Email : v.sallandre@federationaddiction.fr